

Règles et fonctionnement du DU

Organisation des cours et des examens

Chaque semestre les étudiants doivent suivre en ligne 2 cours de langue de 2 heures et un cours de civilisation d'une heure trente. Les cours de langues sont données le lundi et le jeudi soir (19h-21h) et les cours de civilisation le mardi ou le mercredi (18h-19h30).

La formation se fait en distanciel. Il est attendu des étudiants qu'ils soient présents et visibles pendant les cours. Il leur est donc demandé d'avoir un appareil informatique comportant une webcam et un micro en état de fonctionnement ainsi qu'une connexion stable. L'enseignant est en droit d'exiger des étudiants qu'ils fassent fonctionner leur webcam et leur micro pendant les cours. La webcam et le micro sont aussi obligatoire pendant les examens. L'enseignant pourra refuser un étudiant à composer s'il n'a pas de webcam et de micro le jour de l'examen. Les cours de langue ne sont ni en ligne, ni enregistrés. Les cours de civilisation peuvent être enregistrés sous l'accord de l'enseignant et à condition que 50% au moins des étudiants soient présent en cours.

L'assiduité fait partie des exigences de la formation. Si un étudiant ne peut pas assister régulièrement à un cours, il doit prévenir l'enseignant concerné. Une certaine flexibilité peut être envisagée en fonction de la situation de chaque étudiant. Mais un étudiant qui n'aura jamais contacté l'enseignant et assisté à aucun cours sera automatiquement noté défaillant et ne pourra pas passer l'examen de fin de semestre.

Compensations, coefficients et notation

Dans le cadre du DU, le semestre 1 et le semestre 2 se compensent. Toutefois les deux années ne se compensent pas. Il faut donc avoir la moyenne au DU 1 comme au DU 2 pour le valider.

Pour chaque semestre, le coefficient est de 0,5 pour l'épreuve de civilisation et de 2 pour les épreuves de langue. Un étudiant ne peut pas valider son semestre s'il est absent ou défaillant dans une matière.

Dans les cours de langue, la note finale correspond pour 50% à la note de l'examen final, pour 25% à la moyenne des tests et pour 25% à la moyenne des devoirs.

En civilisation, l'étudiant est, en règle générale, noté sur un dossier de quatre ou cinq pages qu'il doit rendre à la fin du semestre.



Les étudiants sont tenus de rendre les devoirs qui leur sont attribués. Un devoir non rendu équivaudra à un zéro et un devoir rendu en retard ne comptera que pour la moitié des points. Nous rappelons que le plagiat est interdit et peut faire l'objet de poursuites disciplinaires. Toute forme de plagiat (copier-coller de contenus disponibles en ligne par exemple), notamment dans le cadre des devoirs et des examens, pourra entraîner une exclusion de la formation. La plateforme Moodle est dotée d'un logiciel de détection du plagiat qui rend son identification très rapide.

Niveau en japonais

La formation suit le rythme du manuel *Minna no nihongo*. Les étudiants auront suivi l'ensemble des leçons du premier volume de *Minna no nihongo* à la fin de la seconde année. La première année de DU correspond au niveau du semestre 1 de la licence LLCER en japonais de l'UFR LCAO; tandis que la seconde année correspond au niveau du semestre 2 de ladite licence. L'apprentissage des Kanjis est toutefois plus léger. En fin de DU1 les enseignants auront atteint le niveau de la leçon 6 et en fin de DU 2 le niveau 19 ou 20 de la licence 1 et du manuel de Kanji qui lui est propre.

Inscription en retard

Un examen de niveau sera exigé en cas d'inscription en retard à la formation.

Passage en L2 après le DU

Les étudiants qui auront validé le DU peuvent entrer directement en L2 en licence LLCER à 2 conditions :

- Avoir déjà validé une première année de licence ou une première année dans l'enseignement supérieur correspondant à un niveau de L1.
- Avoir passé avec succès un test de niveau correspondant à l'examen de fin d'année de grammaire des L1 de la licence LLCER de l'UFR LCAO. Ce test peut être effectué soit en mai pendant l'épreuve des L1 de grammaire, soit en juillet à l'occasion des tests pour les étudiants présélectionnés via la plateforme ecandidat.

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire en L2 après avoir validé le DU <u>doivent</u> <u>impérativement s'inscrire sur la plateforme ecandidat</u> qui permet de postuler directement en L2. Les inscriptions sur ecandidats s'ouvrent début mai et prennent fin dans le courant du mois de juin. Les étudiants intéressés trouveront un lien vers la plateforme ecandidat à l'adresse suivante :

https://u-paris.fr/lcao/candidater-en-licence/